



# CONGRES NATIONAL DE L'ANACR

## TROYES 24-25-26 JUIN 2022

### LE LIEU

*Les séances plénières des vendredi et samedi après-midi, du dimanche matin se tiendront à l'Espace Argence, 20bis avenue Gambetta. Le samedi matin, la Commission d'Orientation se réunira dans la salle du Congrès, la Commission Transmission de la mémoire dans une salle attenante. Les repas seront pris à l'Espace Argence.*

#### **Vendredi 24 juin:**

##### **matin :**

9 h – 13 h 00 : Accueil des délégués à l'Espace Argence

11 h 45 – 13h 15 : Repas à l'Espace Argence

##### **après-midi :**

13 h 45 : Ouverture solennelle du Congrès. Formation du bureau du Congrès.

Désignation des Présidences des Commissions. Hommage aux disparus. *Chant des Partisans.*

14 H 00 : ACCUEIL DES PERSONNALITES

##### **Ouverture des travaux par le Président de l'ANACR**

Salutations de bienvenue de M. le Maire de Troyes

Salutations de M. le Président du Conseil général de l'Aube

Salutations de M. le Président du Conseil régional du Grand Est

Salutations de la Présidente départementale de l'ANACR-Aube

Salutations du Représentant de l'UFAC

15 h 15 : Lecture du rapport du Bureau national,

16 h 30 : Intervention de Madame la Ministre ou de son représentant

17 h 00 : Clôture, cérémonie du souvenir au Monument de la Résistance

18 h 00 : 19 h 00 : Réception offerte par le M. le Maire de Troyes.

#### **Samedi 25 juin :**

##### **matin :**

8 h 45 à 11h 30 : Réunions des commissions : Orientation (salle du congrès à l'Espace Argence), Mémoire (salle annexe)

12 h à 13 h 30 : Repas à l'Espace Argence

##### **Après-midi :**

14 h à 17 h 15 : Séance plénière Argence

Discussion générale, rapport financier, premiers rapports de Commissions.

Dans l'après-midi, délégation du Bureau du congrès au village martyr de Buchères

#### **Dimanche 26 juin :**

9 h à 12 h15 : Séance de clôture à l'Espace Argence

Présentation des rapports des Commissions (suite). Vote des rapports, des résolutions, des statuts.

Election des organismes de direction

11 h 45 : Discours de clôture. *Chant des Partisans, Marseillaise*

12h 30 – 15h : Repas de Clôture à l'Espace Argence

Animation assurée par Christian Gérard, guitariste-chanteur-interprète, par la maison du folklore de Champagne et par l'Académie de Magie de Champagne.

**-Fraternité et Solidarité-Valeurs de la Résistance-**

# FRATERNITE ET SOLIDARITE, VALEURS DE LA RESISTANCE

Ce texte, préparatoire au congrès de l'ANACR qui se tiendra Troyes du 24 au 26 juin 2022 et soumis à la réflexion, a été adopté à l'unanimité par le Bureau National lors de sa réunion du 5 juin 2022

Enfin !

Enfin, venus de toute la France, nous voici réunis ce 24 juin 2022, quatre ans et neuf mois après que, à l'issue du congrès national de Dax le 22 octobre 2017, nous nous sommes donné rendez-vous ici à Troyes, c'est-à-dire trois ans plus tard, Un rendez-vous que nous n'avons pu le 2 octobre 2020... honorer car, depuis qu'ont été confirmés le 24 janvier 2020 trois cas d'un nouveau coronavirus sur le sol national, la France va être confrontée à un drame qui, pendant de longs mois, affectera notre vie personnelle, familiale, économique et sociale, culturelle, collective, démocratique, associative...

Ce drame, nous en avons tous vécu les premières manifestations, puis son développement accéléré à partir de mars 2020. Le 12 mars, après que plus de 1000 cas de Covid-19 ont été constatés, et 25 décès consécutifs enregistrés, ce qui avait entraîné le 8 mars l'interdiction des rassemblements de plus de 1000 personnes, le Président de la République, dans une allocution télévisée, parla de «*la plus grave crise sanitaire depuis un siècle*».

La gestion de cette crise dans ses divers aspects, sanitaires, sociaux, économiques, démocratiques, a été souvent au cœur des débats familiaux et citoyens de ces deux dernières années ; et notamment dans le cadre des campagnes électorales présidentielle et législative que nous venons de vivre jusqu'au week-end dernier. Notre congrès n'étant évidemment pas le lieu de tels débats, n'abordons la gestion de cette crise qu'en ce qui concerne ses conséquences sur notre vie associative, sa vie interne, démocratique, sur son activité au regard de sa mission de transmission de la mémoire de ce furent les luttes de la Résistance, et de combat pour en faire vivre de manière contemporaine les valeurs.

Dans une nouvelle intervention télévisée le 16 mars 2020, le Président décréta la fermeture des crèches et de tous les établissements scolaires, écoles, collèges, lycées et universités et annonça un confinement de la population, exceptés les services essentiels, à partir du 17 mars ; il durera jusqu'au 11 mai.

Le 20 mars 2020, dans un courrier adressé à tous les Comités départementaux, la Direction nationale fit part d'un message de la Direction de l'Auberge de Saint-Denis, lieu annuel depuis 20 ans de nos stages nationaux de formation, nous informant que «*l'établissement est dorénavant fermé à tout public et la direction annule toutes les réservations et prestations pour le mois de mars et également à titre préventive sur l'ensemble du mois d'avril. La reprise ou la suspension des activités pour le mois de mai sera soumise aux évaluations de la situation par les autorités compétentes (agences gouvernementales, Etat et collectivité)*». Ce qui eut pour conséquence l'annulation du Stage national ; l'Auberge hébergera par la suite en 2020 et 2021 les personnels

soignants venus en renfort en Ile-de-France, puis un centre de vaccination Covid.

Ces mesures de confinement s'ajoutant aux fermetures d'établissements scolaires, aux interdictions de réunions internes (telles nos réunions de Bureau ou de comité) et publiques (comme les cérémonies commémoratives), ainsi qu'aux restrictions de déplacements interrégionaux, vont, dans un contexte d'aggravation sanitaire touchant en premier lieu les seniors, nombreux dans nos rangs, avoir pour conséquence de créer des difficultés dans la remise des cartes, la collecte des cotisations et la préparation du Congrès national devant s'ouvrir le 2 octobre suivant.

Et, s'il était annoncé que les rassemblements et manifestations publiques seraient – le conditionnel est d'époque – interdits jusqu'au 14 juillet et, même s'il semblait acquis que le 75<sup>ème</sup> anniversaire de la Victoire serait célébré de façon restreinte par le président le 8 mai, les incertitudes étaient grandes quant aux commémorations du 27 mai, du 18 juin, du 14 juillet, du 25 août, de même qu'en ce qui concernait le ravivage de la flamme par l'ANACR le 23 août, des célébrations départementales de la Libération.

C'est cette situation et ces incertitudes qui conduisirent les membres du Bureau national, consultés de vive voix par téléphone, à prendre, unanimes, la décision, après accord de la municipalité de Troyes, de reporter - cas de force majeure prévu par l'article 12 de nos statuts nationaux - aux 1<sup>er</sup>, 2 et 3 octobre 2021 le congrès national de l'ANACR, espérant que ce délai de 17 mois permettrait une amélioration majeure sur le plan sanitaire, les comités départementaux étant prévenus par mail et courrier le 15 avril 2020.

Une espérance qui va s'avérer vaine. L'amélioration statistique des paramètres de l'épidémie (taux de contamination, d'hospitalisation, de réanimation et de mortalité), conséquence - avec l'application des gestes barrière - du confinement total conduit... à sa levée le 15 mai 2020. Il aura fallu les mois d'été et ses échanges sociaux et géographiques libérés pour qu'à l'encontre d'une euphorie estivale, liée à une baisse - s'avérant conjoncturelle - de ces paramètres épidémiques, apparaisse en octobre une «*seconde vague*», précédant bientôt une troisième. Le 14 octobre, fut instauré en Ile-de-France un couvre-feu de 21h à 6h, qui s'étendra aux autres départements.

L'épidémie fera, depuis le début de l'année 2021, chaque jour des centaines de victimes, saturant à nouveau les services hospitaliers, avec, outre les mesures de couvre-feu, des restrictions de déplacement, des fermetures de salles, des «*jauges*» restreintes de réunion publique ou privée, qui pérennisèrent les entraves à notre vie sociale, économique, culturelle, associative, à la vie interne et à l'action de l'ANACR. Cependant, une campagne de vaccination, porteuse d'espoir au-delà des aléas de son déploiement, débuta.

Pour autant, il était incertain sinon peu probable qu'elle atteigne ses objectifs affichés de protection globale de toute la population concernée avant la fin de l'été, fin août ou mi-septembre ; la fin de l'année étant plus vraisemblable. Et l'exemple de 2020 devait inciter à la prudence.

## -Fraternité et Solidarité-Valeurs de la Résistance-

Ce contexte d'incertitude de l'évolution épidémique à court terme, et une vie interne de l'ANACR restant très ralentie, conduisirent le Bureau national, à moins de 5 mois - dont ceux de vacances - de la nouvelle date du congrès national prévu début octobre 1921, à examiner le problème de son maintien à la date initiale ou de son report ; et dans quel délai. Cette réflexion collective, à laquelle tous ont pris part «en distanciel», les avis recueillis lors d'échanges téléphoniques avec des responsables départementaux, les contacts avec les services municipaux de Troyes quant aux alternatives possibles dans les mêmes conditions, conduisirent, en concertation avec la ville de Troyes et le comité de l'Aube de l'ANACR, les membres du Bureau national, à nouveau unanimes, à prendre la décision de convoquer le congrès national à Troyes les 24, 25 et 26 juin 2022.

### DE LOURDES CONSÉQUENCES...

Cette longue séquence de pandémie de Covid-19 qui va de mars 2020 jusqu'au début de cette année a été lourde de conséquences, qui se font encore sentir jusqu'à aujourd'hui, pour la société toute entière, pour nos familles, pour les Associations, pour notre ANACR.

Au 29 mai 2022, le Covid aura fait dans notre pays 148 000 victimes et infecté près de 30 millions de personnes. Nous avons, comme beaucoup de nos concitoyens, été douloureusement touchés, perdant des membres de nos familles, des amis, des camarades de l'ANACR.

Ainsi, nous avons été profondément affectés par la disparition le 8 mai 2020 de notre Présidente nationale Cécile Rol-Tanguy, compagne de vie et de lutte d'Henri Rol-Tanguy. Lieutenant FFI, elle était Grand Officier de la Légion d'honneur, Grand' Croix de l'Ordre National du Mérite, Médaillée de la Résistance. D'autres camarades, dans nos directions départementales, parmi nos adhérents, nous ont aussi quittés dans ces dramatiques circonstances ; d'autres encore ont été atteints par des formes longues de la maladie.

Beaucoup d'entre eux auraient dû être aujourd'hui parmi nous en cette salle de l'Espace Argence. Ayons, en ce début de congrès, un moment de recueillement à la mémoire de ces camarades disparus, qui étaient aussi des Ami(e)s cher(e)s.

Les périodes de confinement, de couvre-feu, de limitations de déplacements, d'interdictions de rassemblement, de jauges limitées de participation aux cérémonies, ont entravé notre vie démocratique associative et notre action en direction de la population. Pourtant, l'ANACR a tenu.

Ainsi, le siège national est - y compris durant les périodes de confinement total - resté accessible, avec le secrétaire général confiné sur place en liaison permanente par téléphone, mail et courrier avec les deux camarades assurant en télétravail le secrétariat et les services comptables ; ce qui permit de répondre aux appels téléphoniques extérieurs, d'assurer le respect des règles administratives, des exigences inhérentes aux relations commerciales avec les fournisseurs d'énergie, de connexions téléphoniques, de matériel de bureau, avec les ateliers de montage et d'impression, et de permettre la parution du *Journal de la Résistance*.

Cela permit aussi d'assurer ces deux années, parfois dans des conditions difficiles, la continuité de la présence de l'ANACR lors des cérémonies nationales dont elle est organisatrice ou auxquelles elle participe : hommage au colonel Fabien le 27 décembre au Père-Lachaise, hommage aux héros de l'«Affiche rouge» le 21 février au cimetière d'Ivry, ravivage de la Flamme le 23 août sous l'Arc-de-Triomphe, 27 mai devant les Statues Jean-Moulin au bas des Champs-Élysées, 8 mai, 18 juin.

Des conditions difficiles, qui furent parfois aberrantes comme l'application stricte de la jauge de 6 personnes dans une commémoration en vaste plein air, réduisant la présence du monde Combattant à un porte-drapeau ou, «au mieux», à celle physique d'un membre du «Souvenir français» ou de l'UNC ; ce qui, tout particulièrement en ce qui concerne la «Journée Nationale de la Résistance» était dans un cas réducteur et dans l'autre historiquement inapproprié. Des conditions difficiles quand certains Préfets ou maires interdirent l'expression publique de l'ANACR au prétexte de l'existence d'un message officiel, certains allant même jusqu'à l'interdiction pure et simple – heureusement non généralisée - de cérémonies.

### UN LIEN MAINTENU OU RENOUÉ

Mais - et c'est là un motif de satisfaction - les comités locaux et départementaux de l'ANACR ont été nombreux à assurer (ou à y prendre part) – même avec le respect des restrictions de participation imposées – les cérémonies habituelles. C'est qu'il était important de maintenir dans l'espace public une visibilité de l'ANACR, y pérennisant celle de la Résistance, de son rôle historique, de ses martyrs.

Durant cette période, les contacts en «distanciel» (téléphone, Sms, mails et vidéo..., etc.) ont permis - et permettent encore – de pallier en partie le déficit de réunions «présentielles», et de maintenir ou renouer des liens avec des camarades que les contraintes du confinement avaient distendus.

La sortie du confinement total a permis aussi à un certain nombre d'activités sociales et associatives publiques (cérémonies...) de reprendre de manière encadrée. De même, peu à peu, il y a eu reprise de la vie interne «habituelle» (réunions de bureaux, de comités, congrès départementaux...), notamment dans le cadre de la préparation du congrès de Troyes, cela continue encore de se faire plus ou moins rapidement. Cependant, l'on ressent toujours l'impact de mesures sanitaires restrictives nécessaires, et de la crainte de contamination par un virus au variant certes moins virulent mais plus transmissible, et qui envoie toujours des dizaines de milliers de personnes dans les services hospitaliers et cause encore des décès, dont la vaccination a réduit considérablement le nombre.

L'arrêt quasi-total, dès mars 2020, de la vie interne de l'ANACR, puis les confinements répétés pendant plusieurs mois, avec conséquemment les distanciations que cela a entraîné dans nos liens avec tous les adhérents, n'ont pas été sans conséquences, en premier lieu sur la remise des cartes aux adhérents : ainsi, nous avons enregistré depuis fin 2019 jusqu'à aujourd'hui, un retard d'un millier de cartes rentrées à la Direction nationale : un retard, car pour une part certaines de ces cartes ont quand même été remises mais n'ont pas été transmises au siège, et d'autres le seront quand les liens seront rétablis avec tous nos comités locaux, qu'elles le soient au plus vite ! Mais, ce qui est

essentiel, c'est que, grâce aux efforts des animateurs de nos comités locaux et départementaux, le lien a été maintenu avec la très grande majorité de nos adhérents.

Cela est essentiel pour la vitalité de notre Association, cela l'est pour la pérennisation dans sa dimension associative de la mémoire de la Résistance, car, les unes après les autres, les Associations mémorielles nationales rassemblant les anciens Résistants ont, du fait des conséquences des années s'écoulant depuis la Libération, annoncé leur dissolution : ce fut le cas en juin 2000 de l'Association des Français libres, de la Confédération Nationale des Combattants Volontaires de la Résistance, la CNCVR, fin 2005, de l'ANCVR le 31 décembre 2009, de l'Association Nationale des Médailleurs de la Résistance Française le 1<sup>er</sup> janvier 2014, de la Fédération Nationale des Anciens Résistants (FNAR) en 2015, du Comité d'Action de la Résistance, le C.A.R., en décembre 2015...

Notre Association, l'ANACR, reste ainsi la seule Association sur le plan national - et ayant une implantation nationale - spécifiquement dédiée à la mémoire et à la transmission des valeurs de la Résistance, ayant encore dans ses rangs plusieurs centaines d'anciennes Résistantes et d'anciens Résistants. Mais hélas, les années s'ajoutant inexorablement aux années, nous ont quittés et nous quittent les acteurs de la Résistance, les anciennes Résistantes et anciens Résistants, porteurs du vécu historique de la Résistance, de ses valeurs pour lesquelles elles et ils s'engagèrent il y a parfois près - ou même plus - de quatre-vingts ans, ne cessant depuis de les faire vivre en continuant toutes ces années le combat humaniste, démocratique et antifasciste, dans le cadre de l'Association qui les rassemble encore aujourd'hui avec les Ami(e)s de la Résistance, et pour lesquels, elle est un legs précieux, l'ANACR.

## IL Y A 70 ANS, L'ANACR...

Il y a 70 ans, le Journal *«France d'Abord»*, daté du 10 juillet 1952, annonça : «l'Association Nationale des Anciens Combattants de la Résistance Française (fondée par les Anciens FFI-FTPF) est née». C'était là une décision prise le 6 juillet précédent à l'issue de la Conférence Nationale de l'«Association des Anciens FFI-FTPF», réunie à Villejuif cinq semaines après que, dès l'ouverture à Gennevilliers du IV<sup>ème</sup> congrès de l'Association le 31 mai précédant, les travaux en avaient été interrompus suite à l'intrusion brutale de 150 policiers à son siège national, alors situé Boulevard des Italiens à Paris. Des policiers à la recherche, évidemment infructueuse, de documents permettant de crédibiliser la campagne de presse accusant les Anciens FTP de se préparer militairement la guerre civile. Nous étions en pleine période de ce que l'histoire a appelé la «Guerre froide»...

*France-d'Abord* – aujourd'hui le *Journal de la Résistance* – né en 1941 dans la clandestinité et qui deviendra l'organe des FTFP, dont le premier numéro légal après 62 clandestins parut à la Libération le 7 septembre 1944, avait annoncé huit ans plus tôt, à la Libération, dans son numéro du 28 octobre 1944, la formation d'une «Association des amis des Anciens FTFP» ; en précisant qu'elle sera ouverte à tous ceux qui ont combattu dans les rangs des FTFP, aux déportés, aux démobilisés, aux réformés, à ceux qui poursuivent le combat dans les rangs de la 1<sup>ère</sup> Armée, ainsi qu'aux familles des fusillés ou tués au combat. Et qu'elle sera ouverte à ceux qui ont aidé les FTP moralement, qui au péril de

leur vie, les ont aidés et soignés, médecins, infirmières et religieuses, aux commerçants et paysans les ayant ravitaillés, aux employés d'administration leur ayant procuré de faux papiers, à ceux qui les ont renseignés pour leur sécurité et leurs opérations... «*Peu importe les nuances politiques* - écrit *France d'Abord* – *qu'ils soient catholiques ou protestants, juifs ou musulmans (...)* Crions bien haut : *"unis comme au combat, Unis comme sous l'oppression"* (...). *Au maquis, on ne discutait ni politique ni religion, sinon en camarades, en amis même.*

Créée le 1<sup>er</sup> novembre 1944, l'«Association des Amis des Anciens Francs-Tireurs et Partisans Français» (FTPF) fut enregistrée le 1<sup>er</sup> décembre, avec pour président Albert Ouzoulias (responsable des Groupes de combat de la Jeunesse communiste, appelés «Bataillons de la Jeunesse» et ancien commissaire militaire national chargé des opérations des FTFP).

L'Association modifiera par la suite à plusieurs reprises son nom, ce qui traduira des hésitations entre une association strictement d'anciens combattants FTP, et une association «large» élargie aux familles et amis, voire aux autres composantes des FFI et même aux «non-militaires» des mouvements et réseaux : ainsi, le 11 mai 1945, portant à sa tête Charles Tillon, le chef des FTP et membre sous l'Occupation, du triangle clandestin de direction du Parti communiste, alors ministre de l'Air, elle devient l'«Association Nationale des Amis des Francs-Tireurs et Partisans Français», qui tiendra son premier congrès du 15 au 17 novembre 1945 à la Maison du Peuple de Clichy, 500 délégués y représenteront 200 000 adhérents revendiqués.

Nombreuses, tant sur le plan national qu'entre les Nations, pendant les derniers mois du combat contre le Reich et le militarofascisme japonais et au lendemain immédiat de la Victoire seront les manifestations d'unité des vainqueurs. Ce qui répondait aux aspirations profondes des peuples à la Paix et à la Fraternité : 51 Etats fondèrent le 24 octobre 1945 l'Organisation des Nations-Unies basée à New-York, le 8 octobre précédent avait été créée à Paris la «Fédération Syndicale Mondiale», la FSM, le 8 novembre suivant naîtra à Londres la «Fédération Mondiale de la Jeunesse Démocratique», en février 1946 les représentants de 17 pays donnèrent à Varsovie naissance à la Fédération Internationale des Anciens Prisonniers Politiques, en août 1946 l'Union Internationale des Etudiants fut établie à Prague...

Cette unité va s'avérer cependant fragile. Avant même la fin de la guerre, se manifestèrent en Grèce les prémices d'un conflit opposant Résistants communistes, de gauche et républicains aux Résistants de droite et monarchistes, ces derniers bénéficiant de l'appui de troupes britanniques débarquées au Pirée en octobre 1944. La guerre ouverte, impliquant dans le soutien à chacun des deux camps grecs les Britanniques puis les Américains, les Soviétiques et les Yougoslaves, durera de 1946 à 1949 ; des tensions n'ayant pas la même exacerbation se manifesteront aussi dans d'autres pays (Tchécoslovaquie, Roumanie, Belgique, Italie...).

En France, le Gouvernement Provisoire de la République Française, intégrant sous la Présidence du général de Gaulle les principales forces politiques du pays ayant participé à la Résistance et au combat des Français libres, va dès les derniers mois de 1944 et pendant ceux de l'année 1945 mettre en œuvre de larges pans du Programme du Conseil National de la

Résistance. Cependant des divergences vont se faire jour quant à la définition des futures institutions de la 4<sup>ème</sup> République en gestation, notamment en ce qui concerne les rapports entre l'exécutif et le législatif.

Le 26 janvier 1946, le général de Gaulle, président du Gouvernement Provisoire de la République Française, hostile à ce qu'il appellera le régime des partis, annonça sa décision de quitter définitivement son poste. Ce qui coïncidera avec l'ouverture d'une nouvelle séquence de la vie politique nationale que concrétisera en fin d'année l'adoption référendaire, le 27 novembre 1946, de la Constitution de la 4<sup>ème</sup> République, qui restera en vigueur jusqu'au début octobre 1958.

Vont lui succéder à la présidence du Gouvernement le socialiste SFIO Félix Gouin, Georges Bidault (MRP), Léon Blum (Socialiste), Paul Ramadier (Socialiste), à la tête de cabinets ministériels et de majorités essentiellement tripartites, c'est-à-dire Partis socialiste, communiste et Mouvement Républicain Populaire (MRP) ; et cela jusqu'au 4 mai 1947, quand le Président du Conseil Paul Ramadier renvoie les quatre ministres communistes (Thorez, Tillon, Billoux et Croizat). Officiellement, ce renvoi est la conséquence du soutien du PCF aux grèves qui se multiplient contre la hausse des prix et la limitation de celle des salaires, son refus de voter les crédits nécessaires aux opérations militaires contre les indépendantistes du Vietnam en Indochine et sa dénonciation de la répression de l'insurrection qui a éclaté à Madagascar les 29 et 30 mars 1947.

## LA GUERRE FROIDE...

Mais, de fait cette décision s'est inscrite dans le contexte de dégradation des relations internationales depuis le début 1946, depuis le discours qu'avait prononcé le 5 mars 1946 l'ancien premier ministre britannique, Winston Churchill, à l'université américaine de Fulton - «*De Stettin sur la Baltique à Trieste sur l'Adriatique, un rideau de fer est descendu à travers le continent*» - discours considéré comme acte fondateur de l'idéologie de la Guerre froide, qui va séparer pendant plusieurs décennies les vainqueurs de 1945 sur le nazisme en deux camps antagonistes, dirigés l'un par les Etats-Unis, et qui s'autodésignera comme étant celui du «Monde libre», l'autre par l'URSS et qui s'autodéfinira comme étant celui «de la Paix».

Le 12 mars 1947, s'adressant au Congrès américain, le Président des États-Unis, Harry Truman, définissait ce qu'on va appeler la «doctrine Truman» du «*containment*» (endiguement), qui va prendre des formes militaires comme en Grèce, des formes économiques avec le «Plan Marshall» : «*Je crois que la politique des États-Unis doit être de soutenir les peuples libres qui résistent aux tentatives d'assujettissement des minorités armées ou des pressions extérieures. Je crois que nous devons aider les peuples libres à établir leur propre destin à leur manière. Je crois que notre aide devrait être principalement fournie par le biais d'une aide économique et financière essentielle à la stabilité économique et à la régularité des processus politiques*». Ce même 12 mars 1947, les communistes sont exclus du gouvernement belge, ils vont l'être du gouvernement italien le 31 mai suivant.

Cette division en deux camps opposant les Etats va avoir de nombreuses et importantes conséquences négatives affectant en leur sein la vie sociale, la vie associative : ainsi, les organisations rassemblant les Résistants et les Déportés vont, comme de

nombreux autres – telle sur le plan syndical la CGT, qui connaît en décembre 1947 la scission de Force Ouvrière -, se diviser, selon les affinités plus ou moins affirmées avec l'un ou l'autre des deux camps. Vont naître dans les années qui vont suivre dans le champ qui nous occupe – c'est-à-dire celui des Anciens Résistants - le «Comité d'Action de la Résistance», la «Confédération Nationale des Combattants Volontaires de la Résistance (CNCVR) puis l'ANCVR, la FNDIR, alors rivale de la FNDIRP.

Cette division entre les vainqueurs de 1945 et au sein du monde de la Résistance et de la Déportation va aussi en France faciliter la réinsertion sur la scène politique sinon des formations ouvertement fascistes, du moins d'une partie du personnel politique lié au régime pétainiste, elle va conduire aux grâces et à la libération anticipée de condamnés pour faits de collaboration, à la restitution de positions économiques dominantes à des féodalités industrielles sanctionnées pour collaboration économique, à la réintégration de policiers, juges ou fonctionnaires épurés pour leurs agissements pendant l'Occupation... Et stopper l'adoption de nouvelles mesures préconisées par le Programme du CNR, avant de permettre les premières remises en cause des avancées sociales et démocratiques découlant de celles déjà mises en œuvre.

Ce fut le cas dès janvier 1947 avec le vote d'une loi restreignant la place des salariés et le rôle des syndicats dans les Charbonnages de France ; ou en août 1953, quand le gouvernement présidé par Joseph Laniel, un ancien membre du CNR, en annonçant un plan d'économies dans la Fonction publique et les entreprises nationalisées, avec un recul de l'âge de la retraite, suscitera un vaste mouvement social durant un mois de près de quatre millions de grévistes.

Vingt-et-un des vingt-sept gouvernements de la IV<sup>ème</sup> République qui se succéderont jusqu'en 1958 seront d'ailleurs présidés par des Résistants, dont à trois reprises par Georges Bidault, et à deux autres par Joseph Laniel, tous deux anciens membres du CNR, ils seront sinon dans leur quasi-totalité, ce fut parfois le cas, du moins toujours en grande majorité composés de Résistants dont 7 anciens membres du CNR., à l'appartenance politique ventilée entre tous les partis politiques de gauche (à l'exception des communistes à partir de mai 1947), du centre et de droite.

Sur le plan international, ce contexte de «Guerre froide» va conduire à l'enrôlement dans les rangs des forces dites du «Monde libre» d'anciens politiciens ou militaires des régimes fascistes vaincus en 1945, tels les anciens généraux nazis Gehlen ou Speidel parmi les cadres de la République Fédérale d'Allemagne, formée le 23 mai 1949 par la fusion des trois zones d'occupation américaine, britannique et française. En Europe occidentale, le Français Jean Monnet va avancer l'idée de mise sur pied d'une *armée européenne* qui comprendrait des contingents... *allemands* ; et ce moins de six ans après la fin de la Seconde Guerre mondiale en Europe ! On peut comprendre l'émoi suscité parmi les anciens Résistants, les Anciens déportés, les populations ayant connu l'occupation nazie.

C'est dans cette perspective que va signé le 27 mai 1952 par les gouvernements français, ouest-allemand, italien, belge, luxembourgeois et néerlandais le Traité de Paris, instituant une «Communauté européenne de défense» (CED), placée dans le

cadre de l'OTAN, pacte militaire sous direction américaine né le 4 avril 1949. Mais, sa mise en œuvre sera dépendante de sa ratification par le Parlement des Etats signataires ; ce que feront les Parlements belge, néerlandais, luxembourgeois et ouest-allemand...

Or en France, les critiques à l'égard du traité sont nombreuses. Celles des gaullistes portent sur l'inexistence d'une Europe politique et le placement de la CED sous tutelle de l'OTAN. Pour les communistes, la CED traduit «*l'impérialisme hégémonique du camp occidental, symbolisé par l'attitude belliciste de l'OTAN accentuant la division des deux Allemagnes, [et] cherche à isoler le camp des démocraties d'Europe orientale*».

Partout à travers la France, dès avant la signature du Traité, ont eu lieu des meetings communs contre la C.E.D., rassemblant communistes et gaullistes, mais aussi des socialistes, des progressistes, des chrétiens, dont beaucoup d'anciens Résistants : ainsi par exemple se sont retrouvés sur leurs tribunes Pierre Villon et Jacques Debu-Bridel, qui ont renoué entre eux ; d'autres auront lieu pour s'opposer à sa ratification. Le débat sera vif et les discussions s'éterniseront, mais le Traité instituant la C.E.D. sera rejeté par l'Assemblée nationale le 30 août 1954, par 319 voix contre 264... et la C.E.D. ne verra donc pas le jour.

## UNE UNION RETROUVÉE...

Les radicalisations de la Guerre froide, ayant entraîné parfois des positionnements politiques unilatéraux, avaient contribué à contracter drastiquement autour de sa sensibilité politique principale les effectifs de l'«*Association Nationale des Anciens Combattants des Forces Françaises de l'Intérieur, Francs-Tireurs et Partisans Français et de leurs Amis*», qui s'était de facto positionnée dans le «camp de la Paix»...

La lutte contre la C.E.D., conjointement à celle pour l'arrêt des poursuites menées contre d'anciens Résistants et pour le report de la forclusion dans l'attribution de la Carte de Combattant Volontaire de la Résistance va, en 1950-1951, à la fois dynamiser l'Association des Anciens FFI-FTP et créer les conditions de l'unité des anciens Résistants, «*en 18 mois – dira lors de sa conférence nationale de juillet 1952 Charles Fournier-Bocquet, l'un de ses dirigeants - création ou reconstitution de 225 comités locaux d'anciens FFI-FTP, retour à l'activité de 11 comités départementaux, recrutement de camarades originaires de tous mouvements, [ainsi que] naissance de 126 comités locaux d'union de la Résistance, de 34 comités locaux..., création d'un Comité National de Liaison de la Résistance*».

C'est dans ce contexte que se tint à Villejuif les 5 et 6 juillet 1952, la Conférence nationale créant l'«*Association Nationale des Anciens Combattants de la Résistance Française (fondée par les anciens F.F.I.-F.T.P.F.)*», comme élargissement et dépassement de l'Association des Anciens FFI-FTP, dont les statuts seront déposés le 25 septembre 1952.

Cet élargissement fut limité car si, au sein du Bureau national, aux côtés du général Joinville (Malleret) et de Pierre Villon, la veuve du général Delestraint, l'Amiral Moulec et le capitaine de vaisseau Louis de Villefosse, tous deux des FNFL, Claude Gérard, résistante AS comme Robert Vollet, ou l'Abbé Droesch (Libé-nord), symbolisent l'ouverture recherchée, ce Bureau comprend cependant une majorité (15 sur 24) de membres issus

des FTPF, du Front National et des Milices patriotiques, c'est-à-dire de communistes ou de sympathisants communistes ; et le Président de l'Association reste le même que celui de l'Association des Anciens FFI-FTP. De plus, l'évolution du discours est loin d'être évidente...

Notons toutefois, la nouvelle appellation le suggère, que l'on s'écarte de la seule dimension «lutte armée» (FFI, FTP) pour s'ouvrir aux résistants «civils», et que le Comité d'honneur est un peu plus large, comptant parmi ses membres José Aboulker, Emmanuel d'Astier de la Vigerie, Lucie Aubrac (Libé-sud), Gilbert de Chambrun (Chef régional FFI), Pierre Debray, Yves Farge, Andrée Georges, la veuve de Fabien, Auguste Lecoœur, Pierre Meunier, le secrétaire général du CNR, le Général Petit, chef d'état-major des FFL, Louis Saillant, dernier Président du CNR...

En fait, il va falloir attendre le congrès de Limoges en 1954, qui est ainsi le premier congrès de l'ANACRF, pour qu'au terme d'une difficile lutte d'orientation et de conception (indépendance ou «courroie de transmission»), et l'arrivée à la présidence de l'Association de Pierre Villon, qui fut sans doute l'acteur majeur de l'élargissement du «Front National» clandestin sous l'Occupation, dont il fut le secrétaire général, qui fut aussi *de facto* vice-Président du CNR et Président du COMAC, organismes de rassemblement de la Résistance, pour que se mettent en place les conditions qui permettent la réelle naissance de l'ANACR dans sa conception pluraliste qui a perduré jusqu'à nos jours.

Le secrétaire général de l'Association élu au congrès de Limoges est Charles Fournier-Bocquet, lieutenant-colonel F.F.I., ancien de la 1<sup>ère</sup> Armée, les vice-présidents sont Albert Forcinal, résistant-déporté et ancien ministre radical, l'Amiral Moulec, ancien chef d'état-major des Forces Navales Françaises Libres, le Général Joinville, ancien chef d'état-major national des FFI, Vercors, l'une des plus grandes figures de la Résistance intellectuelle, la générale Delestraint, la veuve du chef de l'Armée Secrète mort en déportation, l'un des secrétaires, Robert Vollet, est un ancien de l'A.S. Sont notamment membres du Bureau National Jacques Bounin, ancien Commissaire de la République à Montpellier, René Cerf-Ferrière, cofondateur de «Combat», Jacques Debu-Bridel, membre fondateur du CNR où il représenta la Fédération républicaine, l'abbé Maurice Droesch, de «Libération Nord», Natalis Dumez, fondateur de la «Voix du Nord», Emmanuel d'Astier de la Vigerie, fondateur du mouvement «Libération», Albert Ouzoulias, membre du C.M.N. des FTPF...

Au comité d'honneur se côtoient notamment José Aboulker, organisateur de la Résistance à Alger, Louis Aragon, Lucie Aubrac Jacques Duclos, dirigeant du Parti communiste clandestin, Louis Marin, l'un des «80» parlementaires ayant refusé les pleins pouvoirs à Pétain le 10 juillet 1940, le colonel Frédéric-Henri Manhès, Pierre Meunier, secrétaire général du CNR, l'Amiral Muselier, ancien commandant en chef des FNFL, le général Petit, ancien chef d'état-major des FFL, Louis Saillant, président du CNR après la Libération, André Tollet, Président du Comité Parisien de Libération...

Dans les années qui suivront l'ANACR, qui a retiré en 1956 de son nom le «F» censé la différencier d'associations homonymes d'autres pays, fera coexister tout au long de son histoire dans ses organes de direction ou à son comité d'honneur, outre ceux déjà cités, des femmes et des hommes aussi divers que Madeleine

Braun, Martha Desrumeaux, Ségolène Malleret-Joinville, Vincent Badie, Claude Bourdet, André Carrel, Laurent Casanova, Jean Cassou, Jacques Chaban-Delmas, Robert Chambeiron, René Char, les Généraux Angenot, Binoche, de la Bollardière, Casso, Fernandez, Le Corguillé, Martin, Plagne, Roubertier, Tubert, et Valin, Robert Galley, Auguste Gillot, l'abbé Glasberg, Gilbert Granval, Georges Guingouin, Léo Hamon, Maurice Krieger-Valrimont, Joël Le Tac, Louis Longequeue, Pierre Meunier, Edmond Michelet, Raymond Offroy, le colonel Passy (André Dewawrin), Jean Pierre-Bloch, Roger Priou-Valjean, le colonel Henri Rol-Tanguy, l'Amiral Antoine Sanguinetti, Pierre Sudreau, François Tanguy-Prigeant, Louis Terrenoire, Mgr Théas, Charles Tillon, Louis de Villefosse.

## UN PLURALISME IDENTITAIRE

A la diversité des parcours résistants mais aussi des engagements politiques postérieurs à la Libération que traduit cette – fort incomplète – liste, chacun peut comprendre que si – quelles que soient les médiations de raisonnement visant à les faire découler du Programme du CNR – l'ANACR avait systématiquement, *a fortiori* en donnant des consignes de vote, pris des positions intervenant directement dans le débat politique, qu'il concerne la vie politique ou sociale intérieure ou la situation internationale, son unité aurait volé en éclats pendant ces décennies qui ont connu l'opposition est-ouest, les événements de Hongrie, la guerre d'Algérie, la crise des missiles en 1962, l'intervention en Tchécoslovaquie en 1968, la guerre du Vietnam, les événements de mai-et-juin 1968 en France...

L'affirmation de cette orientation pluraliste n'a pas été sans difficultés, un certain nombre de membres de l'ANACR d'alors étant – conception de l'époque, mais qui ne fut pas sans réminiscences postérieures – tentés soit de faire de l'ANACR une courroie de transmission pour les objectifs du parti politique, soit d'en faire un vivier de recrutement pour le parti politique ; ce qui pouvait qu'aller à l'encontre de l'objectif de rassemblement de l'ANACR.

Cela avait conduit Pierre Villon – rappelons qu'il était l'ancien n°2 du CNR, et Secrétaire général du Front national clandestin et qu'il était alors, en 1956, député communiste de l'Allier et membre du Comité central du Parti Communiste – à publier dans le n° 567 du 26 octobre 1956 de «*France Nouvelle*», l'hebdomadaire central du Parti communiste, un article abordant la question du rassemblement des anciens Résistants et dans lequel on peut lire :

«*[D]es camarades en sont restés à la conception ancienne de l'Association qui limitait son recrutement aux anciens F.T.P.F., ou tout au plus aux anciens F.F.I., c'est-à-dire à la Résistance armée, alors qu'elle s'est transformée depuis quatre ans en organisation cherchant à grouper tous les résistants, quelle que soit leur catégorie : (F.F.I., R.I.F., F.F.C. et même F.F.L.) et quelle que soit leur organisation d'origine.*

«*Quelquefois ces camarades ne sont pas orientés vers l'union de la Résistance, mais ils établissent... une catégorisation entre Résistants, les distinguant selon la durée et la quantité ou la qualité de leurs services. Ceux-là oublient l'essentiel : que le seul fait d'adhérer à un mouvement ou groupement était déjà un acte de patriotisme qui risquait de conduire au poteau ou dans les camps.*

*Si certains résistants en ont fait moins que d'autres, ce n'était pas leur faute mais celle de dirigeants attentistes...*

«*Le même opportunisme est la source du sectarisme qui subsiste encore dans l'Association des Résistants. La ligne adoptée par le Congrès de Villejuif, précisée par celui de Limoges (et traduite dans les faits par l'élection d'un Conseil national où se trouvent des hommes de toutes opinions politiques) devait en faire l'organisation de tous ceux qui, par un acte quelconque, en abritant des aviateurs alliés ou des militants traqués, en ravitaillant un maquis, en fournissant des renseignements, en participant à des grèves, en adhérant à un mouvement ou réseau, en rédigeant ou diffusant des tracts ou des journaux clandestins et enfin, par le sabotage ou les armes à la main ont prouvé leur volonté de libérer la patrie.*

«*En appliquant cette ligne le comité du 17<sup>ème</sup> [arrondissement] de Paris a doublé ses effectifs en un an, et dans sa direction il y a un ancien député M.R.P., un ami du député socialiste et plusieurs militants socialistes, anciens de Libé-Nord. Mais à côté de tels comités, combien d'autres, voire des départements entiers, où on est resté paresseusement à l'ancienne formule, celle des F.T.P.F., où on n'a même pas recherché les anciens du F.N., les «civils» et encore moins ceux des autres mouvements.*

«*Oh, certes, c'est moins facile que quand on était «entre nous» ! On ne peut plus prendre au compte de l'organisation toutes les positions du Parti. Il faut discuter, faire des compromis, même quelquefois se taire sur un problème qui risquerait de diviser l'organisation.*

«*Mais à quoi sert-il d'être d'accord avec seulement nous-mêmes ? Cela ne sert ni l'intérêt de la classe ouvrière et de la nation, ni la cause des Résistants, que d'avoir une organisation squelettique qui ne groupe que des communistes, avec et sans carte ! Il n'est pas nécessaire que l'organisation des Résistants se préoccupe ni du problème de la laïcité, ni des problèmes sociaux. Pour cela, il y a le Parti et d'autres organisations qui groupent des citoyens unis dans de telles aspirations...*

«*S'il n'y a pas la possibilité d'aboutir à une position commune garantissant le maintien de la cohésion de l'Association, il faut savoir y renoncer. Cela n'est pas de l'opportunisme puisque, sur d'autres questions, nous pouvons agir dans l'unité la plus complète et obtenir des succès, tant dans le domaine des droits, des œuvres sociales en faveur des Résistants et de leurs enfants, de la défense des Résistants poursuivis ou de la mise en échec des tenants de la collaboration et des nostalgiques du pétainisme, que dans la lutte contre la renaissance du nazisme et du militarisme allemand, pour le désarmement, la sécurité collective et la paix.*

«*N'est-ce pas déjà beaucoup dans l'intérêt national et dans l'intérêt de la liberté ?*»

L'ANACR, il est vrai, connaîtra en 1958 un moment difficile, dans le contexte du soulèvement militaire le 13 mai à Alger contre le Gouvernement de la République, le débarquement de parachutistes en Corse faisant peser une menace d'aventure voire de dictature militaire en France continentale, tandis que, tant à Alger qu'à Paris, des voix s'élevaient pour réclamer le retour au pouvoir du général de Gaulle, au prestige évident parmi les Résistants ; retour qui se concrétisera en juin et s'institutionnalisera

à l'automne dans l'avènement de la V<sup>ème</sup> République, dont le Général de Gaulle devient le premier président.

L'ANACR surmonta cette épreuve, de par la volonté de tous de dépasser les appréciations divergentes sur les événements mais aussi sans nul doute pour une raison que traduit une phrase de l'intervention de Léo Hamon lors du Conseil national de l'ANACR le 14 décembre 1958 – «*Villon et moi, nous avons vécu ensemble des choses qui ne s'oublent pas*» -, c'est-à-dire le puissant facteur de cohésion entre les adhérents de l'ANACR découlant de leur participation commune à ce combat si intense, si exaltant et si plein de dangers pouvant être mortels que fut la Résistance.

Cette orientation pluraliste, définie au congrès de Limoges de 1954 et mise en œuvre inlassablement pendant plus d'un demi-siècle sous l'impulsion de Charles Fournier-Bocquet, a été, conjointement aux batailles qu'elle a menées pour la défense des droits des Résistants et des valeurs de la Résistance, de faire de l'ANACR - et de fort loin - la principale Association d'Anciennes et Anciens Résistants, frôlant les 50 000 adhérents au milieu des années 1970.

## LES BATAILLES DE L'ANACR

Ces batailles, ce furent - nous l'avons vu - la lutte contre la C.E.D. et le réarmement allemand, qui eut pour prolongement l'Affaire Speidel : en 1957, le général Hans Speidel, qui avait, de juin 1940 à avril 1942, été l'adjoint du général von Stülpnagel, *Militärbefehlshaber im Frankreich*, et à ce titre coresponsable de l'exécution de 500 otages français, était nommé à la tête des troupes centre-Europe de l'OTAN et donc de l'armée française ; puisqu'à cette époque, la France était encore membre de l'organisme militaire de l'alliance. Douze années après la fin de la guerre, cette nomination de Speidel créa le plus grand émoi dans les milieux de la Résistance, de la Déportation et bien au-delà.

Dès l'annonce de cette nomination, quatorze fils de martyrs de la Résistance signèrent une lettre adressée au Président de la République dans laquelle ils affirmaient leur désir de faire leur service militaire, mais à aucun prix sous les ordres du général Speidel, qu'ils pouvaient considérer comme l'assassin de leur père. Appuyés par l'ANACR et d'autres associations, ils obtinrent gain de cause.

Il y a eu aussi la bataille menée par l'ANACR en solidarité avec Georges Guingouin, inculpé avec d'autres Résistants fin décembre 1953 par le juge d'instruction de Tulle de meurtre de deux paysans durant l'Occupation. Incarcéré, Guingouin sera sévèrement passé à tabac par des gardiens dans sa cellule et l'on pourra craindre alors pour sa vie. Il sera finalement libéré avant que, le 13 novembre 1959, à Lyon, le magistrat Thomas, chargé de requérir contre lui, déclare «*ne pas comprendre, en son âme et conscience, qu'on ait envisagé des poursuites contre Georges Guingouin*». Celui-ci bénéficiera alors d'un non-lieu. L'ANACR se battra avec succès pour que ses co-accusés soient à leur tour libérés de toutes poursuites. A travers la France, plus de 1 000 Résistants seront pour des raisons similaires poursuivis jusqu'au milieu des années soixante... l'ANACR sera à leurs côtés.

Il y a eu la lutte de près de 30 ans voire 40 contre les forclusions décrétées à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1959 concernant toute demande nouvelle de carte CVR, forclusions contre lesquelles l'ANACR fut bien seule à se battre, et qui ne furent levées qu'en

1989 par les décrets Méric. En fait, elles ne le furent totalement qu'en 1999 par l'obligation faite aux directions départementales de l'ONAC de transmettre tous les dossiers de demande de carte CVR à la Commission nationale d'examen, où siégea notamment Louis Cortot.

L'ANACR durant ces cinquante ans dénonça les guerres coloniales (défense d'Henri Martin, ancien Résistant) ou autres, conjointement avec la Fédération Internationale des Résistants (F.I.R.) et les autres associations internationales du monde combattant (FMAC, CEAC, CIAPG...), elle participa à la lutte pour la paix.

Les procès du milicien Touvier et de Barbie, le « boucher de Lyon », tortionnaire de Jean Moulin, la virent partie civile, elle mena campagne contre les bonnes manières faites à Papon, exigeant sa condamnation et l'exécution de sa peine.

En 1975, l'ANACR avait été au premier rang de ceux qui protestèrent - notamment par une vaste manifestation - contre la suppression de la commémoration du 8 mai, alors décidée - au prétexte de réconciliation franco-allemande - par le Président Giscard d'Estaing. Plus récemment, elle a inspiré en 2008 un appel commun de plus d'une vingtaine d'Associations du monde Combattant contre les projets de Journée Unique du souvenir en filigrane des travaux de la commission Kaspi.

En 2002, elle avait appelé à faire barrage à Le Pen - le rassemblement effectué lors du second tour de la Présidentielle n'étant pas sans évoquer, dans un contexte évidemment très différent, celui réalisé dans la Résistance face à l'occupant et au régime pétainiste - et, sans relâche, le *Journal de la Résistance* mena campagne contre le Front National et ses clones, dénonçant le négationnisme falsificateur, la montée du fascisme en France et dans le monde, les manifestations de racisme et de xénophobie.

Et, pendant près de vingt-cinq ans, l'ANACR, avec le rôle dynamique des «Ami(e)s de la Résistance» s'adressant aux élus municipaux, départementaux, régionaux et nationaux, a mené une bataille de tous les instants pour faire que soit inscrite dans le calendrier mémoriel officiel de la Nation la «*Journée Nationale de la Résistance*», le 27 mai, ; non seulement concrétisation de la reconnaissance du rôle qu'a joué la Résistance dans la libération de la France et la restauration de la liberté de son peuple mais aussi et surtout, moment privilégié de la transmission de ses combats et de ses valeurs aux jeunes générations.

Le vote quasi-unanime (346 sur 348) du Sénat le 28 mars 2013 d'une proposition de loi instituant la Journée nationale de la Résistance fut la première étape dans l'instauration de la «*Journée Nationale de la Résistance*» que concrétisa la promulgation de la Loi du 19 juillet 2013 par le Président de la République.

L'ANACR participe aussi à la réponse au besoin de mémoire exprimé explicitement ou non par la société. Il y a quelques années dans des manifestations organisées par l'ANACR, Lucie et Raymond Aubrac avaient dit que seule l'ANACR était encore en capacité d'organiser de tels événements (conférences, rencontres, festivals du film, expositions)...

Cette capacité maintenue, même réduite par rapport à il y a plus de vingt ans, n'est pas un hasard, mais la double résultante du fait que d'une part elle compta près de 50 000 adhérents



Résistants au milieu des années 70 et que d'autre part, prenant en compte les effets du temps éclaircissant inexorablement les rangs des Résistant(e)s, elle prit la décision à son congrès national de Sallanches en 1970, pour assurer la pérennisation de l'Association, la poursuite de son rôle mémoriel et de son combat antifasciste, de commencer à rassembler autour d'elle des «Ami(e)s de la Résistance», c'est-à-dire des hommes et des femmes des générations ayant suivi celle des Résistantes et Résistants .

Lorsque vingt ans plus tard s'ouvre fin octobre 1990 son congrès à Perpignan, l'ANACR ne compte plus du fait de l'érosion démographique que 30 000 adhérents, dont les plus jeunes atteignent les 60 ans, alors que depuis le début des années 80 le développement du Front National lepeniste et les scores électoraux de le Pen, ont en quelque sorte «réactualisé» la menace fasciste, que se multiplient les discours révisionnistes et négationnistes.

### **AUX CÔTÉS DES RÉSISTANT(E)S, LES AMI(E)S...**

Cela va conduire l'ANACR à attacher une importance renforcée au rôle des «Ami(e)s de la Résistance», au présent mais encore plus au futur, car évidemment l'évolution démographique naturelle va éclaircir année après année les rangs des Résistantes et Résistants. Ce qui va se traduire, à partir de la fin des années 90, par la participation, comme membres associés, d'«Ami(e)s» aux directions départementales puis nationale de l'ANACR, à la formation auprès de ses comités départementaux dans la moitié des départements métropolitains de groupes départementaux d'«Ami(e)s», puis en 2003 à la formation de l'«Association Nationale des Ami(e)s de la Résistance ANACR», avec l'idée que le moment venu, elle prendrait le relais de l'ANACR.

Les années s'écoulant, leurs conséquences sur la santé et les disponibilités des Résistantes et Résistants animant les comités locaux et départementaux de l'ANACR en décideront autrement : il va être de plus en plus nécessaire pour maintenir leur fonctionnement et leur activité de faire appel à des «Ami(e)s de la Résistance». Actant cette réalité, le congrès de l'ANACR, réuni à Limoges en octobre 2006, décida d'ouvrir ses rangs aux «Ami(e)s de la Résistance» et, en 2009, l'«Association des Ami(e)s», dont les groupes organisés partageaient les mêmes valeurs, les mêmes orientations que les comités de l'ANACR et participaient aux mêmes actions, mettait un terme à son existence séparée.

Le passage de l'ANACR historique des Résistant(e)s, à celle des Résistant(e)s et des «Ami(e)s», que nous vivons, puis à celle des «Ami(e)s» peut parfois poser le problème de la légitimité de la parole concernant la Résistance, notamment dans les Etablissements scolaires, lors des cérémonies- dans les instances officielles (ONAC, UFAC, Jury du Concours, Comités d'entente, Commissions, etc.).

D'évidence, la source de cette légitimité, que nous revendiquons, ne peut être celle d'acteurs ou de témoins directs : pour des raisons générationnelles, dans leur très grande majorité, les «Ami(e)s de la Résistance» n'ont pu participer à la Résistance, ni même avoir dans leur enfance connu la période de l'Occupation. La source de leur légitimité ne peut donc qu'être autre ; et elle est d'abord à rechercher dans un rôle de relais de la mémoire des Résistant(e)s, en étant «les témoins des témoins»,

en étant des «passeurs de mémoire». Elle va être aussi dans l'acquisition par les «Ami(e)s» - pour la transmettre autour d'eux, par des conférences par exemple - d'une connaissance approfondie des combats et des valeurs des Résistant(e)s, suffisante pour qu'il soit profitable de faire appel à eux pour évoquer la Résistance ; notamment de la part des enseignants. Enfin, elle est dans la poursuite du combat des Résistant(e)s pour faire vivre ces valeurs, en premier lieu en faisant connaître le Programme du CNR qu'elles ont inspiré.

Car elles sont nécessaires en ce monde dans lequel nous vivons, qui connaît jusque sur notre continent la Guerre, alors que les fondateurs de l'ONU en 1945 espéraient, à l'unisson des espérances des peuples meurtris par le Second conflit mondial, qu'elle soit bannie dans les rapports entre Etats, qui connaît toujours des crimes de guerre et des crimes contre l'Humanité, pourtant stigmatisés aux Procès de Nuremberg et de Tokyo à l'encontre des criminels nazis et militaro-fascistes japonais.

Un monde qui connaît les épurations ethniques allant jusqu'aux génocides et ethnocides, c'est-à-dire à l'élimination physique ou de l'identité nationale et culturelle de tout un peuple, les résurgences du fascisme avec son cortège de détentions arbitraires, de tortures et d'exactions diverses, qui connaît le racisme, la xénophobie, le terrorisme contre les civils, qu'il émane de fanatiques politiques et religieux, ou d'Etats constitués qui en font un moyen de guerre.

Un monde qui connaît les dramatiques effets du sous-développement qui plonge des populations entières dans la misère les conduisant, avec les opérations de guerre, sur les routes de l'exil forcé.

### **RASSEMBLER LARGEMENT**

Dans l'esprit du pluralisme et de rassemblement de la Résistance, de celui qui présida à l'automne 1944 à la formation de l'Association des anciens FTP, et dont la réaffirmation, après l'étroussure de la Guerre froide, permit en 1952 et 1954 la création puis le développement de l'ANACR, notre Association doit s'attacher aujourd'hui à rassembler dans la lutte contre le négationnisme, les falsifications de l'histoire et des valeurs de la Résistance, la montée de l'extrême-droite, les résurgences du fascisme, la xénophobie, le racisme, des femmes et des hommes républicains, démocrates et humanistes, n'ayant pas forcément la même position sur toutes les questions politiques économiques et sociales ; par exemple sur l'âge de départ à la retraite, lequel d'ailleurs n'est pas mentionné dans le Programme du CNR, qui simplement précise que «les vieux travailleurs doivent bénéficier d'une retraite leur permettant de finir dignement leurs jours» ; ses modalités de mise en œuvre étant du ressort du débat social et citoyen auquel chacune et chacun, si elle et il le souhaite, peut participer de manière diversifiée selon sa réflexion et ses convictions, notamment dans le cadre des structures associatives spécialisées, syndicales et politiques qui l'animent.

L'arrivée régulière de nouveaux membres à l'ANACR, n'ayant naturellement pas la connaissance de l'histoire ni l'expérience de l'action de l'Association, et de ce fait n'étant pas porteurs de la réflexion collective sur ce sujet, nécessite en permanence de réaffirmer son caractère pluraliste. Et ce d'autant plus que la baisse, quasiment à chaque nouveau scrutin, de la participation électorale et les résultats des formations politiques, parfois

historiques, témoignent qu'elles offrent aux yeux de moins de citoyens qu'il y a 30 ou 40 ans un cadre d'expression politique répondant de manière adéquate à leur besoin parfaitement légitime d'engagement.

Or, la crise multiforme de nos sociétés, les remises en cause s'approfondissant des mesures issues du Programme du CNR, ont créé un contexte amenant parfois un certain nombre de nos nouveaux adhérents – voire de plus anciens – à transférer sur l'ANACR un besoin d'engagement politique spécifique de leur part, en l'absence d'autre lieu d'engagement militant leur convenant. Or ce n'est ni la nature ni le rôle de l'ANACR que d'offrir ce cadre.

Si l'ANACR n'était pas ferme sur cet aspect, elle se réduirait à une petite structure confinée dans une partie minoritaire du spectre politique ; ce qui serait sans grand intérêt et surtout sans grande efficacité par rapport à ce qui doit être sa mission, dont la spécificité n'est pas de même nature que celles des organisations syndicales et politiques, tout en participant de manière spécifique au débat citoyen et au combat démocratique.

Cette spécificité, notre dernier congrès à Dax en avait fait son mot d'ordre, autour du «*besoin de mémoire et d'histoire*», les presque cinq années nous en séparant ayant illustré sa pertinence jusqu'à nos jours ; car si l'Histoire ne se répète pas, elle n'est pas exempte de bégaiements et peut être source d'enseignements : ainsi le souvenir de ce que fut l'enchaînement de l'*Anschluss* hitlérien de l'Autriche au motif de la germanité de sa population, que suivit la revendication par Hitler des Sudètes tchécoslovaques au prétexte d'une maltraitance de leur population germanique par les Tchèques, l'absorption par le Reich de la Bohême-Moravie avant l'agression nazie contre Dantzig et la Pologne, toujours en arguant que les populations germaniques y étaient persécutées par les Polonais, ne sont pas sans résonances contemporaines ; et la démarche munichoise cédant à Hitler les Sudètes pour éviter la guerre, peut susciter des réflexions contemporaines...

Sur notre continent et à travers le monde, d'autres conflits expansionnistes ont ensanglanté et ensanglantent de nombreux pays, au mépris des conventions internationales et des traités, et des règles de l'ONU. Dès le milieu du 19<sup>ème</sup> siècle, le publiciste Emile de Girardin, qui ne fut pas toujours aussi pertinent, avait déclaré «*La fraternité des peuples, c'est la Paix, c'est le respect de toutes les nationalités, c'est la force désarmée par le droit*».

Oublieuses du rôle joué par les immigrés et les coloniaux dans l'industrialisation de la France dans l'entre-deux guerres, de leur sang versé pour défendre le sol français lors de la Première guerre, de la part prise par les immigrés dans le combat de la Résistance et à celui mené pour libérer la France, au sein des Français libres des FFL, de l'Armée B et de la 1<sup>ère</sup> Armée, aux côtés des combattants coloniaux et français métropolitains et d'Afrique du Nord, des campagnes xénophobes ignobles sont récurrentes depuis plusieurs années, la falsification de l'Histoire se conjuguant au racisme.

«*Valeurs de la Résistance, valeurs de la République*», tel fut aussi le mot d'ordre du congrès de l'ANACR tenu à Nevers en 2002. Des valeurs qu'avait exprimée la «*Déclaration des Droits de*

l'Homme et des du Citoyen» de la Constitution de l'an I de la République (1793) : «*La loi doit protéger la liberté publique et individuelle contre l'oppression de ceux qui gouvernent (Art.9). Tout acte exercé contre un homme hors des cas et sans les formes que la loi détermine, est arbitraire et tyrannique ; celui contre lequel on voudrait l'exécuter par la violence a le droit de le repousser par la force (Art. 11). Quand le Gouvernement viole les droits du peuple, l'insurrection est, pour le peuple et pour chaque portion du peuple, le plus sacré des droits et le plus indispensable des devoirs (Art. 35)*».

Une Constitution qui, concernant les rapports de la République française avec les nations étrangères, , affirme que «*Le Peuple français est l'ami et l'allié naturel des peuples libres (Art. 118), qu'il ne s'immisce point dans le gouvernement des autres nations.[et qu'il ne souffre pas que les autres nations s'immiscent dans le sien (Art. 119), [que s'il] donne asile aux étrangers bannis de leur patrie pour la cause de la liberté, il le refuse aux tyrans (Art. 120) et qu'il ne fait point la paix avec un ennemi qui occupe son territoire (Art. 121)*».

Dans un Décret du 19 novembre 1792, «*La Convention Nationale [avait déclaré] au nom de la nation française qu'elle accordera fraternité et secours à tous les peuples qui voudront recouvrer leur liberté*»

Oui, l'Histoire est souvent au cœur de nos débats citoyens

## FRATERNITE ET SOLIDARITE

Chers Ami(e)s, chers Camarades,

Nous recevons en héritage, avec pour mission non seulement de le faire vivre au présent mais de lui donner un avenir, un patrimoine historique que symbolisent les noms prestigieux de celles et ceux que les Anciennes Résistantes et les Anciens Résistants ont placé depuis la Libération à la tête de leur Association qui est aussi la nôtre, l'ANACR, ses présidents Albert OUZOULIAS, Charles TILLON, Pierre VILLON, Jacques DEBU-BRIDEL, Jacques BOUNIN, René CERF FERRIERE, Louis TERRENOIRE, Vincent BADIE, Henri ROL-TANGUY, Robert CHAMBEIRON, Pierre SUDREAU, Louis CORTOT, Henriette DUBOIS, Cécile ROL-TANGUY, sans oublier Charles FOURNIER-BOCQUET, qui fut son Secrétaire général pendant 60 ans.

Poursuivons fraternellement leur combat contre la «*Bête immonde*» du fascisme, faisons toujours nôtre ces dernières lignes du Serment de Mauthausen prononcé le 16 mai 1945 sur la place du camp libéré :

«*Sur les bases sûres de la fraternité internationale, nous voulons construire le plus beau monument qu'il nous sera possible d'ériger aux soldats tombés pour la liberté : Le Monde de l'Homme libre !*

«*Nous nous adressons au monde entier par cet appel : aidez-nous en cette tâche.*

«*Vive la Solidarité internationale !*»

«*Fraternité et solidarité, Valeurs de la Résistance*», tel est le mot d'ordre sous lequel nous avons placé notre congrès.